



PRESENTATION DU PROGRAMME EGALITE DES CHANCES A LA FEMIS

OBJECTIF

Depuis 2008, ce programme vise à favoriser l'égalité des chances dans l'accès des jeunes issus de milieux modestes à des études d'excellence dans le domaine de l'audiovisuel et du cinéma.

PARTENAIRES

- Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports :
- Le ministère de la Culture
- La Fémis
- La Fondation Culture & Diversité

ETAPE 1 : INFORMATION ET SENSIBILISATION

Cette étape est destinée à des élèves issus d'établissements relevant de l'éducation prioritaire ciblés par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. Elle a pour objectifs d'expliquer aux élèves les métiers du cinéma, les réalités économiques et sociales de la fabrication des films en France et les formations proposées par La Fémis.

Des élèves de Première et de Terminale de 10 lycées d'enseignement général, ainsi que des élèves de BTS et de CPGE, participent ainsi à une présentation du secteur du cinéma et de La Fémis. Ces séances, de deux heures, menées par un représentant de La Fémis accompagné d'un étudiant, peuvent avoir lieu dans les établissements ciblés ou au sein même de La Fémis.

ETAPE 2 : SELECTION ET ATELIERS EGALITE DES CHANCES

Les Ateliers Égalité des Chances permettent à quinze étudiants, sélectionnés lors d'un appel à candidatures national, d'approfondir leurs connaissances et leur expérience cinématographique afin d'augmenter leurs chances de réussite au concours de La Fémis. Pour candidater, les étudiants doivent être en deuxième ou troisième année d'études supérieures et être boursiers de l'enseignement supérieur ou avoir obtenu leur baccalauréat dans un lycée relevant de l'éducation prioritaire.

Les quatre Ateliers thématiques (fiction, documentaire, concours, tournage) se déroulent au cours de l'année précédant le passage du concours de La Fémis. Ils sont consacrés aux réalités contemporaines du cinéma, de ses métiers et de ses débouchés au travers de rencontres avec des professionnels, et à la réalisation collective de petits films de fiction par les élèves. Ils permettent de donner aux participants des clés supplémentaires de compréhension du secteur du cinéma, tant pratiques, techniques que théoriques.

L'ensemble des frais liés aux Ateliers Égalité des Chances sont pris en charge par la Fondation Culture & Diversité.

A la suite des Ateliers, les élèves s'inscrivent au concours de La Fémis sans quota ni voie parallèle d'accès. Les frais d'inscription au concours sont pris en charge par la Fondation Culture & Diversité.

ETAPE 3 : ACCOMPAGNEMENT PENDANT LES ETUDES

La Fondation Culture & Diversité accompagne les élèves à la suite de leur participation aux Ateliers Égalité des Chances. L'Étape 3 repose sur deux piliers :

- accompagnement financier (via un système de bourses) et aide au logement ;
- accompagnement à l'ouverture culturelle.



Afin de renforcer son lien sur le long terme avec les élèves, la Fondation a créé en 2010 le Réseau Culture & Diversité. Chaque élève ayant participé à l'un des programmes Egalité des Chances peut y trouver l'ensemble des actions développées par la Fondation et entrer en contact avec les autres membres de ce Réseau. A ce jour, 2 142 élèves sont membres de ce Réseau.

ETAPE 4 : AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Après les études, la Fondation Culture & Diversité développe des actions pour favoriser l'insertion professionnelle de ses élèves par le biais de 5 piliers : offres d'emploi et de stage ; ateliers ; réseau professionnel ; diffusion des créations ; programmes de Résidence de création.

ETAPE 5 : ENGAGEMENT

Lancé en 2019, ce dispositif permet aux anciens élèves des programmes Egalité des Chances de s'engager pour les nouveaux élèves via différents outils : conseils, sorties culturelles, soutien logistique, ateliers professionnels, parrainages...

Chiffres-clés 2008-2020

- **5 277** élèves informés et sensibilisés aux métiers du cinéma
- **188** élèves ayant participé aux Ateliers Egalité des Chances
- **138** élèves inscrits au concours de La Fémis
- **25** élèves ayant intégré La Fémis
- **18 %** de réussite au concours (4,3 % au niveau national)
- **68** bourses versées pour un total de **222 525 €**